

L'EHPAD La Maison Cantonale des Personnes Âgées rejoint la Fondation Partage et Vie



■ La Fondation Partage et Vie s'engage aux côtés de La Maison Cantonale des Personnes Âgées

L'EHPAD *La Maison Cantonale des Personnes Âgées* (Meylan, Isère) rejoint au 1^{er} janvier 2024 le réseau des 127 établissements de la Fondation Partage et Vie. Reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, la Fondation est active dans les champs du grand âge, du handicap, du service à la personne et des soins hospitaliers. Elle œuvre pour l'autonomie sociale où les besoins de la société sont croissants. Avec la reprise de cet établissement, Partage et Vie poursuit sa stratégie de développement dans l'objectif d'améliorer en continu l'accompagnement des personnes fragiles et les conditions de travail des professionnels.

■ Un rapprochement pour répondre aux défis d'un secteur en évolution

Connue pour son atmosphère familiale et chaleureuse, *La Maison Cantonale des Personnes Âgées* apporte depuis plus de 35 ans une réponse de proximité aux personnes en perte d'autonomie de l'agglomération grenobloise et de la vallée du Grésivaudan. Elle a été créée par un syndicat intercommunal, le SIMPA, comprenant huit communes : Bernin, Biviers, La Tronche, Le Sappey-en-Chartreuse, Meylan, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes. Les évolutions réglementaires n'autorisant plus les syndicats intercommunaux à gérer ce type d'établissement, un transfert d'activité a été demandé par la préfecture.

La reprise récente par Partage et Vie de la *Villa du Rozat* à Saint-Ismier a incité les élus à se tourner vers la Fondation. C'est également sur le socle de valeurs communes que le rapprochement s'effectue : reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, Partage et Vie poursuit une mission d'intérêt général au service des plus fragiles. Elle entend inscrire son action dans la continuité du travail effectué par le SIMPA.

Le contexte de reprise est favorisé par les relations de confiance tissées avec l'ARS et le Département depuis de longues années. La proximité des EHPAD *La Maison des Ombrages* (Meylan) et la *Villa du Rozat* (Saint-Ismier), également gérés par Partage et Vie, autorisera des mutualisations et des complémentarités permettant d'améliorer le parcours de santé des habitants et de proposer une qualité de service optimisée.

Ce rapprochement permettra aussi à *La Maison Cantonale* de bénéficier de moyens complémentaires pour assurer sa pérennité et son développement, de mettre en œuvre une politique de ressources humaines et de formation fédératrice, d'obtenir l'appui d'équipes locales mais aussi le support du réseau Partage et Vie afin de faire face aux défis d'un secteur en pleine évolution. Des premières mesures d'optimisation ont été déjà mises en œuvre : audit de l'établissement, changement de la téléalarme, installation du wifi accessible dans toute la résidence, mise à disposition de processus de gestion, etc.

■ Une résidence où il fait bon vivre

Située au centre-ville de Meylan, à proximité de toutes les commodités, *La Maison Cantonale des Personnes Âgées* dispose de jolis extérieurs aménagés, donnant sur le magnifique parc du Bachais. L'établissement est réputé pour son accompagnement par une équipe pluridisciplinaire investie et à l'écoute.

L'ouverture sur l'extérieur et l'accès à la vie sociale sont des axes forts du projet d'établissement. Des initiations annuelles au parapente sont proposées ainsi que du ski-fauteuil pour des résidents amoureux des magnifiques massifs montagneux de la région. Les partenariats noués avec une école Montessori du secteur, avec la scène nationale *L'Hexagone* ou encore avec les bibliothèques municipales nourrissent les liens intergénérationnels.

■ Ils nous en parlent !

Christel Refour, présidente du Syndicat Intercommunal pour la Maison des Personnes Âgées : « La reprise de *La Maison Cantonale* a été un défi que nous avons abordé avec précaution, un processus complexe, mais réussi. Nous avons exploré différentes options privilégiant la meilleure solution pour les huit communes impliquées et pour assurer une transition sereine. Bien que nous ayons envisagé la reprise par la commune de Meylan, la solution avec Partage et Vie s'est avérée être la plus adaptée. Les discussions avec la Fondation ont été fructueuses, et la communication avec le directeur territorial a été transparente, fluide et empreinte de confiance tout au long du processus. J'ai également apprécié la franchise et l'honnêteté avec laquelle la réunion avec le personnel a été menée, se voulant rassurante et ne promettant pas l'impossible. Aujourd'hui, je suis satisfaite du travail accompli et confiante dans la pérennité des valeurs de la *Maison Cantonale* au sein de la Fondation Partage et Vie. »

Claude Fages, fils de résidente et membre du CVS de la MCPA : « *La Maison Cantonale*, pour moi, c'est bien plus qu'un EHPAD. C'est le top. Ma maman, résidente depuis six ans, a trouvé ici une véritable maison de vie. Ce qui la distingue, c'est cette dimension humaine, cette atmosphère chaleureuse qui règne. Je suis impliqué dans le conseil de vie sociale (CVS) depuis plusieurs années, et je peux dire que nos échanges sont constructifs, que l'équipe de direction est à l'écoute. Les activités sont extraordinaires, et ma mère, malgré ses 96 ans, continue à participer pleinement à la vie sociale, artistique, et culturelle de l'établissement. Bien sûr, comme dans tout lieu, il y a des défis, des ajustements à faire, mais globalement, je recommande *La Maison Cantonale* à tous ceux qui cherchent un lieu de vie dynamique et bienveillant. »

André Borrion, résident et président du CVS de la MCPA : « Je réside à la Maison Cantonale depuis maintenant 6 ans. Ce qui m'a vraiment convaincu, c'est la qualité de vie offerte ici, avec ses espaces verts, son programme d'animation, et le personnel extrêmement aimable. Mon implication en tant que président du conseil de vie sociale (CVS) me permet d'apporter mon expérience et mes connaissances pour contribuer au bien-être de tous les résidents et « apporter ma pierre à l'édifice » ! J'aime m'engager dans des activités artistiques, en particulier l'écriture et la photographie. J'apprécie les sorties organisées, que ce soit en promenade extérieure ou au spectacle, en revanche le parapente je le laisse aux autres, j'ai le vertige ! Le personnel de la *Maison Cantonale* est toujours disponible et de grande qualité. Sur le plan médical, je me sens bien suivi, avec des rendez-vous réguliers avec mes médecins et un psychologue. La *Maison Cantonale* est un endroit où je me sens libre et heureux. Je suis content d'avoir trouvé un lieu où je peux m'épanouir. »

CONTACTS

Sami Kettam

Directeur de La Maison Cantonale des Personnes Âgées
Sami.kettam@fondationpartageetvie.org
T. 04 76 41 84 00

Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org
T. 01 58 07 16 60

Pour en savoir plus sur cet établissement :

La Maison Cantonale des Personnes Âgées :
Consultez la page internet de l'établissement [ICI](#)
Visionnez la vidéo [ICI](#)

La Fondation Partage et Vie

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 127 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

Chiffres clés nationaux (au 31/12/2022)

- 127 établissements et services
- 7 633 places d'accueil dans le médico-social
- 3 376 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 17 875 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 495 collaborateurs